

Afin de procéder à la création de votre licence pour la saison 2023-2024, voici la **liste complète** des documents à retourner :

- **Fiche de renseignements** (avec adresse mail lisible)
- **Certificat médical** signé par un médecin (sur lequel est OBLIGATOIREMENT notifiée la phrase suivante : « sans contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir »).
- **Autorisation parentale club** et acceptation du **règlement intérieur du club**.
- **Autorisation parentale Fédération avec autorisation de lutte contre le dopage pour les enfants mineurs ou pour les majeurs protégés**.
- Photocopie recto de la carte d'identité/passeport du joueur.
- Une photo d'identité récente.
- Le règlement du montant de la licence en cas de création, correspondant à la catégorie du joueur (chèque libellé à l'ordre de : « Burnhaupt Handball »).
- **La charte sportive du club** signée par le joueur et par ses parents (si joueur mineur).

Les documents à télécharger :

- Dossier d'inscription - documents à fournir
- Fiche de renseignements
- Certificat médical
- Questionnaire de reprise post confinement
- Notice « Surveillance post délivrance d'un certificat médical »
- Autorisation parentale et acceptation du règlement intérieur
- Autorisation parentale Fédération avec autorisation de lutte contre le dopage pour les enfants mineurs ou pour les majeurs protégés.
- Règlement intérieur du club.
- La charte sportive du club

Informations supplémentaires :

- Pour tout nouveau licencié, le certificat médical reste obligatoire.
- Le questionnaire de santé n'est pas valable.